

PLAN D' ACTIONS

RÉGION NORMANDIE - FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE
NORMANDIE

*Améliorer l'accès aux soins
dans les hôpitaux et les établissements
médico-sociaux publics normands*



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr



EDITOS



Aujourd'hui, la santé est au cœur des préoccupations des Normands. Puisqu'il s'agit d'un enjeu essentiel dont dépend notre bien-être et notre qualité de vie, la Région a décidé de bâtir une politique de santé au plus près des territoires et pour faire en sorte que tous les Normands, où qu'ils résident, puissent bénéficier d'un accès aux soins de qualité. La Région agissait déjà pour améliorer la démographie médicale en Normandie en lien avec l'ensemble des filières régionales liées à la santé. Nous avons ainsi obtenu l'ouverture de deux facultés d'odontologie à Caen et à Rouen, ouvert de nouvelles formations sanitaires, notamment d'audioprothésistes et de pédicure-podologues et augmenté le nombre de places dans celles déjà existantes. Nous accompagnons aussi l'installation de professionnels de santé via l'implantation de Pôles et Maisons de santé sur tout le territoire régional et la création de différents outils dédiés tel que le site internet Med'Instal.

Depuis 2021, bien qu'il s'agisse avant tout d'une compétence de l'Etat, la Région a engagé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et dans le cadre du Ségur de la Santé un vaste plan régional d'investissement dans les établissements de santé en Normandie. Ce plan, pour lequel la Région mobilise 200 millions d'euros, doit permettre de rénover ou de moderniser une cinquantaine d'établissements dans les cinq départements normands. Globalement, sur la décennie en cours, la Région aura dédié plus d'un milliard d'euros aux questions de santé et d'accès aux soins.

C'est dans ce contexte que la Région œuvre depuis plusieurs mois avec la Fédération Hospitalière de France – Normandie pour construire un partenariat efficace au service de l'hôpital public normand. Ce partenariat, dont le présent document représente l'aboutissement, va permettre d'améliorer l'attractivité des métiers de la Fonction Publique Hospitalière et des établissements publics de santé normands, de mieux adapter l'offre de formation aux besoins des établissements hospitaliers ou encore d'accompagner les hôpitaux normands dans leurs démarches liées à l'innovation numérique et à la transition écologique.

Hervé MORIN
Président de la Région Normandie



Nous nous sommes rencontrés avec le président de Région, Hervé Morin, fin 2023 pour évoquer notamment la contribution Fédération Hospitalière de France Normandie au Projet Régional de Santé 2024-2028. Au vu des enjeux et difficultés connus par les établissements publics de santé, de leur importance pour le bien-être de la population, la Région a formulé le souhait de nous accompagner pour améliorer l'accès aux soins des normands.

Dans la droite ligne de son aide financière massive apportée dans le cadre du SEGUR Investissement pour soutenir la rénovation et la reconstruction de nos établissements, la Région a décidé de nous apporter un soutien plus global sur l'ensemble des domaines relevant de sa compétence.

Ainsi, nous avons fait le choix de travailler ensemble pour une meilleure attractivité des métiers de la Fonction Publique Hospitalière et de nos établissements, un renforcement de la formation de nos personnels et aussi sur les chantiers majeurs de l'accès à l'innovation et du virage écologique.

Forts de notre détermination commune pour améliorer la qualité des soins rendus aux normands, nous travaillons conjointement sur ces chantiers au service de nos usagers !

Christophe BOUILLON
Président de la FHF Normandie

CHANTIER N° 1 : RENDRE ATTRACTIFS LES METIERS DE L'HOPITAL ET DU MEDICO-SOCIAL PUBLIC

Nos établissements publics de santé et structures sociales et médico-sociales normands sont nombreux à accueillir des stagiaires pour permettre la découverte de leurs métiers et susciter de futures vocations. Toutefois, certains établissements semblent avoir quelques réticences sur cet accueil de jeunes publics dans les services hospitaliers. L'état des patients et les soins qui leurs sont prodigués peuvent parfois être bouleversants. Pour permettre à tous nos établissements d'accueillir des élèves ou jeunes étudiants, il a été décidé d'élaborer des protocoles d'accueil, pour favoriser l'intégration du stagiaire auprès de différents services, et lui permettre de découvrir le mieux possible l'ensemble des métiers de la Fonction Publique Hospitalière, en toute sécurité.

L'accompagnement des Normands dans la construction de leurs projets d'orientation tout au long de la vie et la découverte des métiers est une priorité pour la Région Normandie et pour son Agence de l'Orientation et des Métiers. Rendre attractif les métiers, susciter des vocations et encourager l'ambition des normands sont des enjeux forts et, bien évidemment, transverses à l'ensemble des univers professionnels du territoire mais, étant donné les défis que relèvent le secteur de la santé et du médico-social, l'Agence souhaite renforcer ses actions de promotion des métiers de la Santé via la mise en place d'une action spécifique en partenariat avec la FHF Normandie.

Deux axes prioritaires du chantier porté par la Région Normandie et la FHF dédié à l'Attractivité des métiers de l'hôpital public et du médico-social :

- **Premier axe** : Etablir un protocole standardisé pour les stages de découverte dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux de la région.
- **Second axe** : Mener une campagne de recrutement d'ambassadeurs métiers issus du secteur de la santé et du médico-social.

Axe 1 : Etablir un protocole standardisé pour les stages de découverte dans les hôpitaux

L'objectif : proposer des parcours clefs en mains de stage découverte aux établissements de Santé et médico sociaux.

Le déploiement de cette action relève d'enjeux multiples :

- **Faire découvrir l'ensemble des métiers d'un établissement de santé et susciter des vocations** au travers des parcours de découverte standardisés permettant de découvrir

toutes les facettes des métiers d'un établissement de santé tant sur le volet soignant qu'administratif et technique. Quatre parcours ont été imaginés :

- **Découverte des métiers médico techniques** : Technicien de laboratoire, Préparateur en pharmacie
- **Découverte des métiers infirmiers** : IDE (infirmier diplômé d'Etat) d'éducation thérapeutique, de coordination, de consultation
- **Découverte des métiers de dirigeant public** : Directeur d'hôpital, directeur d'établissement médico-sociaux, directeur des affaires financières, directeur des ressources humaines
- **Découverte des métiers du secrétariat** : Assistante de direction, secrétaire médicale



- **Faciliter l'accueil des jeunes stagiaires à travers la mise en place de stages mutualisés entre plusieurs établissements** de santé. Ce partage de l'accueil est construit sur un rapport « gagnant-gagnant » puisqu'il permet à la fois aux structures de recevoir les jeunes sur une période plus courte et à l'inverse permet aux stagiaires de découvrir plusieurs établissements, plusieurs services.

- **Eviter la méconnaissance des environnements de travail et répondre ainsi au risque élevé de décrochage** très prégnant dans ce secteur.

- **Informers les jeunes normands et leurs parents** de la possibilité de faire des stages dans des établissements de santé.

Axe 2 : Campagne de recrutement d'ambassadeurs métiers sur les métiers de la santé et du médico-social

L'objectif : développer le nombre d'ambassadeurs métiers sur la Plateforme Destination Métier et donner ainsi à découvrir la palette des métiers des établissements de santé normand.

Développer le dispositif des ambassadeurs métiers dans les établissements de santé c'est bien évidemment favoriser la connaissance des métiers pour les jeunes normands mais c'est aussi pour

les établissements de Santé un outil pour favoriser leur marque employeur et répondre aux exigences sociétales actuelles que connaît le monde du travail.



Calendrier

L'action 1 pourra être expérimentée dès la période scolaire 2024-2025 notamment lors des périodes de stages de troisième en février et de seconde en juin.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route régionale « Attractivité des métiers de la santé » mise en œuvre et co-pilotée par l'ARS NORMANDIE et la Région.



CHANTIER N° 2 : ADAPTER L'OFFRE DE FORMATIONS AUX BESOINS DES USAGERS DES HOPITAUX ET STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

Les hôpitaux font face aujourd'hui à une pénurie de candidats sur certains de leurs métiers et par exemple sur le métier de technicien biomédical, dont aucune formation n'est proposée à ce jour en Normandie. Le métier est pourtant indispensable au bon fonctionnement de nos hôpitaux puisque le technicien biomédical assure notamment l'entretien et la maintenance des appareils d'imagerie médicale ou de laboratoire. Un vivier de professionnels directement formés en Normandie favoriserait les recrutements.

La Région Normandie dans le cadre de sa politique dédiée à l'enseignement supérieur et de sa compétence sur les formations sanitaires et sociales, s'est fixée pour objectif d'accompagner la transformation profonde de l'offre de formation au service du territoire et en lien avec les besoins des employeurs. Une condition préalable à une bonne adéquation entre offre de formation et besoins en compétences du territoire est l'existence d'interfaces solides et actives entre les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs, pour permettre une veille des besoins en compétences, une connaissance réciproque des besoins et des contraintes de construction des formations.

En permettant la création de formations en santé absentes du territoire normand (Dentaire, Orthoptie, Audio Prothèse), et en augmentant les places de formation d'infirmiers et d'aides-soignants notamment, la Région impacte l'offre de formation en santé du territoire pour répondre aux besoins des usagers des hôpitaux et structures médico-sociales.



En lien avec les établissements, la Région accompagne les acteurs académiques et les forces économiques dans l'analyse des besoins en compétences et dans la construction de formations ou l'adaptation de l'offre existante avec ses outils opérationnels.

Actuellement, sont explorées différentes pistes avec les universités et la Région pour prévoir une filière de formation normande de techniciens biomédicaux.

L'adaptation de l'offre de formation aux besoins des établissements hospitaliers s'accompagne par ailleurs d'une démarche d'amélioration des conditions d'accueil des étudiants en formation par la Région, pour les rendre plus attractives. Ainsi la Région s'est engagée, en partenariat avec les établissements hospitaliers, dans la rénovation ou construction d'instituts de formation à Fécamp, Evreux et Cherbourg.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route régionale « Attractivité des métiers de la santé » mise en œuvre et co-pilotée par l'ARS NORMANDIE et la Région.



Futur Institut de Formation de Cherbourg



Accueil des premiers étudiants en odontologie en Normandie

CHANTIER N° 3 : MOBILISER LES PUBLICS TRES ELOIGNES DE L'EMPLOI POUR LES AMENER VERS DES FORMATIONS AUX METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Les établissements de la Fonction Publique Hospitalière regroupant hôpitaux, EHPAD et structures accueillant des personnes en situation de handicap ont d'importants besoins en recrutement. En parallèle, la Normandie comme l'ensemble du territoire national, compte des personnes qui cherchent du travail. Il nous a semblé donc important de mettre en place des parcours de formation facilitant l'intégration de personnes éloignées de l'emploi dans les établissements de santé souvent premiers employeurs de leur territoire ou de leur collectivité.

La Région est compétente pour organiser et financer les formations à destination des demandeurs d'emploi, et leur permettre ainsi de retrouver un travail en lien avec les besoins des entreprises de notre territoire. Afin de faciliter la mise en relation entre ces publics et les besoins des établissements hospitaliers, la Région propose de mobiliser ses dispositifs. Des actions pourront être menées par exemple avec les prestataires du dispositif #Avenir pour accueillir des adultes en reconversion et faire découvrir dans le cadre de stages les métiers de la Fonction Publique Hospitalière. Par ailleurs, les dispositifs de formations qualifiantes (Qualif et Une Formation, un emploi) permettront de préparer les candidats aux emplois proposés, tels qu'agent de service hospitalier, cuisinier en restauration collective, agent de maintenance du bâtiment etc...



A titre expérimental, une première action « Une Formation, Un emploi » a été menée en 2023 dans l'Orne, en partenariat avec le Centre Hospitalier InterCommunal des Andaines et l'EHPAD des Tilleuls à Chanu, pour former 6 demandeurs d'emploi au titre professionnel d'Agent de Service Médico Social. Au final, ce sont 4 candidats, formés par Via Formation, qui ont obtenu leur titre et ont été embauchés par les deux établissements.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route régionale « Attractivité des métiers de la santé » mise en œuvre et co-pilotée par l'ARS NORMANDIE et la Région.

CHANTIER N° 4 : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA SANTE

Au vu de la rareté du temps médical à l'hôpital et des nombreuses tâches administratives à accomplir qui éloignent les médecins du temps consacré au patient, la Région et nos établissements ont fait le choix d'accompagner les médecins salariés des établissements de santé en leur mettant à disposition de nouveaux outils digitaux.

L'intelligence artificielle (IA) connaît une croissance fulgurante et a la capacité de transformer le secteur de la santé. Elle accélère les diagnostics, optimise les traitements et ouvre de nouvelles perspectives pour la médecine personnalisée. Plus globalement elle porte le potentiel de libérer du temps médical et de soin à consacrer davantage aux patients et à leurs proches.

La Région se mobilise aux côtés des établissements pour les accompagner à développer des projets permettant de mutualiser et de rendre plus efficaces des solutions numériques innovantes basées sur l'IA.

Une réflexion est en cours sur un projet d'aide à la rédaction de comptes rendus pour les professionnels de santé. Le but est de transformer un rapport oral du praticien en un écrit structuré et scientifique en quelques secondes qui puisse être utilisé par tous les professionnels (hôpitaux, EHPAD...) grâce à l'intelligence artificielle générative.



Projet numérique porté par le CHU de Caen et financé par des fonds européens pour améliorer et fluidifier le parcours d'accueil des patients de l'amont de la visite jusqu'au retour à domicile.

CHANTIER N°5 : ATTIRER DES ETUDIANTS ET PROFESSIONNELS DE SANTE POUR EXERCER DANS LES HOPITAUX ET ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX

Le cadre de vie est un facteur déterminant d'attractivité médicale comme paramédicale. Les établissements normands et la Région Normandie ont besoin de renforcer cette attractivité en donnant une meilleure visibilité aux professionnels de santé et étudiants qui souhaiteraient s'installer et étudier en Normandie sur leurs conditions d'accueil, de logement, transports, etc.

L'objectif est d'attirer les jeunes internes et professionnels de santé en Normandie. Au travers de la démarche #Choisirlanormandie développée par l'agence Normandie Attractivité sur les salons et internet, la Région et les établissements FHF Normandie ont la volonté commune de promouvoir le cadre de vie normand pour attirer des professionnels de santé et étudiants.

Un programme commun est en cours d'élaboration avec les agences d'attractivité des départements et l'ensemble des acteurs de la santé en Normandie, qui comprendra la participation à des salons et congrès médicaux sous une seule et unique bannière normande, organisation de soirées normandes et de week-end « découverte de la Normandie » aux internes originaires d'autres régions, une campagne de marketing d'influence, le développement du portail Med'instal.fr et l'intégration de contenus sur le portail choisirlanormandie.fr.

- Faciliter le logement des étudiants et professionnels de santé pour qu'ils travaillent dans les hôpitaux et structures médico-sociales de la Région :



Projet d'internat à Cherbourg porté par le CPHPC et soutenu par la Région à hauteur de 1,9 M€.

- Promouvoir la mobilité en Normandie auprès des internes des CHU de Rouen et de Caen :

Il est possible d'habiter à Rouen ou à Caen, à proximité des Facultés de médecine, et d'effectuer des stages dans tous les hôpitaux de la Région

Deux exemples :

Trajet Caen-Lisieux / Lisieux-Caen :

	Moyen de transport	
	Abonnement Atoumod (Train et bus)	Voiture
Temps de trajet approximatif (1)	Entre 55 minutes et 1h	Entre 1h et 1h10
Coût du trajet	33€ / mois*	Entre 200€ et 230€ / mois **
Fréquence	Caen --> Lisieux = 1 train toutes les 30min entre 06h00 et 10h30 Lisieux --> Caen = 1 train toutes les 30min entre 17h00 et 21h30	/

Trajet Rouen-Dieppe / Dieppe-Rouen :

	Moyen de transport	
	Abonnement Atoumod (Train et bus)	Voiture
Temps de trajet approximatif (1)	Entre 1h et 1h10	Entre 50 minutes et 1h
Coût du trajet	42,5€ / mois*	Entre 230€ et 260€ / mois**
Fréquence	Rouen --> Dieppe = 1 train toutes les 40min entre 06h30 et 08h00 Dieppe --> Rouen = 1 train toutes les heures entre 17h00 et 20h00	/

(1) Les temps de trajet, coûts de trajet et les fréquences des transports en commun sont issus des sources suivantes : ViaMichelin - SNCF Connect - Atoumod.fr

Les points de départ/arrivée à Caen et à Rouen se localisent dans un périmètre d'1 km autour des gares : secteur rue Saint-Pierre à Caen et secteur Palais de Justice pour Rouen.

Les points de départ/arrivée à Dieppe et à Lisieux sont les hôpitaux.

* Abonnement Atoumod « Lisieux Normandie - Caen la mer » à 132 € en + 26 ans avec la prise en charge à 75%

Abonnement Atoumod « Dieppe Maritime - Métropole de Rouen » à 170 € en + 26 ans avec la prise en charge à 75%

** Coût du carburant pour une voiture citadine diesel, sans coût de péage



CHANTIER N°6 : L'HOPITAL PUBLIC UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), le secteur de la santé représente 2% de la consommation énergétique nationale ; et pèse pour 8% des émissions totales de gaz à effets de serre françaises, selon le dernier rapport du Shift Project (2023). Par son impact économique (souvent le premier employeur local), financier (avec des dépenses d'investissements importantes dont profitent de nombreuses entreprises locales) et politique (emploi et attractivité pour une ville siège d'un établissement de santé), l'hôpital fait figure, parfois malgré lui, d'acteur clef de l'aménagement et de la transition écologique des territoires.

Le projet régional d'accompagnement à la transition écologique traduit l'engagement de la Région, dans tous ses domaines de compétences, pour un développement durable. Dans ce cadre elle s'engage à accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans leurs propres démarches de développement durable pour favoriser l'implication de chacun

La Région a soutenu financièrement l'intégration de deux établissements de la FHF Normandie à la Convention des Entreprises pour le Climat Normande : le Groupe Hospitalier du Havre (76) et le CH de Lisieux (14). Ces établissements participent à cette Convention afin d'intégrer les enjeux climatiques dans leur stratégie et de définir un plan d'action en conséquence, en lien avec le tissu économique régional, qu'ils pourront ensuite diffuser à l'ensemble des établissements publics normands, l'objectif est la rédaction d'un plan pour réduire les émissions de gaz à effets de serre.



Dans le cadre du Plan Ségur - volet Immobilier, la Région Normandie soutiendra la Rénovation thermique de l'hôpital de Lisieux construit dans les années 70, situé en centre-ville à proximité de la gare.

Le Schéma Directeur Immobilier a été orienté par l'établissement en 2023 avec un virage significatif vers la prolongation de la durée de vie de son bâtiment emblématique « *le Tripode* » (13 niveaux – 30 000 m² de plancher) à l'horizon 2080. Le projet propose de l'efficacité énergétique, la recherche d'un confort d'usage utilisateur et une capacité d'adaptation au changement climatique. Ce virage se traduit par fléchage d'environ un tiers de l'enveloppe (plus de 20 Millions d'Euros) vers la rénovation des façades et du renouvellement d'air du bâtiment.

Concernant l'Institut de Formation des infirmières et aides-soignantes, porté par l'Hôpital, La région et l'établissement dialogue sur le niveau d'ambition de qualité environnementale du projet en relation avec le projet de formation orienté vers une expertise régionale de la formation des professionnels aux concepts de développement durable et d'éco-conception des soins.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du Plan Régional d'Investissement dans les établissements de santé 2021-2030 financé par l'ARS Normandie et la Région dans le cadre du Ségur de la Santé.

Une réflexion est en cours avec la Banque des Territoires pour améliorer les capacités d'investissements des établissements de santé dès lors qu'ils s'inscriront dans un projet structurant pour leur territoire et/ou impactant sur leur bilan carbone.



PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 2021-2030